TOURCOING

Impatience

Il y a longtemps déjà que l'on parle de la construction nécessaire d'une nouvelle gare de chemin de fer; mais comme la ville n'a jamais été très disposée à en faire tous les frais, au grand profit de la Compagnie du Nord, la question a été souvent ajournée.

Aujourd'hui un projet est à l'étude. Il est très important puisqu'il s'agit pour la ville de l'acquisition de vastes terrains, devant entrainer une grosse dépense. Il y a lieu d'examiner cette question avec le plus grand soin et de ne pas s'embarquer à la légère, sans biscuit comme on dit.

Mais il est des gens qui ne comprennent pas que l'on n'aille pas plus vite. Ils discutent sur le retard, à leur façon.

C'est ainsi que l'*Echo du Nord* a publié, dans son numéro de mercredi, l'entrefilet ci-dessous qui a été écrit, ou pour le moins inspiré par un monsieur qui doit être bien vivement intéressé dans cette question de la nouvelle gare pour se montrer si impatient.

« **La gare de Tourcoing**. — Ce n'est pas sans une profonde surprise que les Tourquennois ont constaté que la question de l'agrandissement de la gare, réclamée avec tant d'insistance et dont l'urgence se fait sentir tous les jours de plus en plus, ne figurait pas à l'ordre du jour de la séance de vendredi prochain.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord, en présentant à la délégation municipale le projet que nous avons décrit dans ses grandes lignes, avait manifesté le désir qu'une prompte solution fût prise par la ville de Toursoing, d'outres centres importants du réseau réclamant aussi la construction d'une nouvelle gare. C'était en quelque sorte un projet à prendre ou à laisser.

Dans une réunion officieuse, l'Assemblée communale avait donné un avis favorable aux plans proposés par la Compagnie du Nord. Il y a de cela plusieurs mois et depuis lors, malgré les réclamations et les démarches d'un grand nombre de conseillers, la question n'a pas avancé un pas.

On affirme que, pour obtenir quelques modifications de seconde importance, l'administration municipale aurait demandé à Paris l'établissement de nouveaux plans, ce qui prendra encore plusieurs mois. Le public commence à s'impatienter et il est *grand temps que les édiles tourquennois tournissent* au sujet du long retard que subit la discussion d'une question qui intéresse au plus haut point la généralite des habitants, des explications satisfaisantes. »

Un peu de patience M. l'actionnaire !

Nos sociétés au concours

Ainsi que nous l'avons déja indiqué hier, les deux sociétés ouvrières qui se sont rendues dans les concours, y ont remporté des succès qui font honneur à notre ville et contribuent grandement à affermir sa réputation artistique.

L'Orphéon des Travailleurs a obtenu à Courbevoie le 1er prix de lecture à vue et le 1er prix d'exécution. Au concours d'honneur elle a eu à lutter contre les Enfants de St-Denis, les concurrents des Crick-Sicks au concours de Rouen l'année dernière.

Or, à Rouen, les Enfants de St-Denis avaient avec eux des éléments des grands théâtres de Paris, notamment un ténor de l'Opéra-Comique qu'on a eu il n'y a pas bien longtemps l'occasion d'entendre dans un concert place Leverrier.

L'Orphéon des Travailleurs s'est cependant vaillamment comporté ; d'aucuns même disent qu'il aurait dû triompher.

Mais le jury a, par *5 voix contre 4*, attribué le prix d'honneur aux Enfants de Saint-Denis.

Ces derniers n'ont pas le droit d'être très fiers.

A Saint-Quentin, l'Orphéon Tourquennois a remporté les premiers prix.

La réception des deux sociétés se fera ce soir à 5 heures, l'Union Tourquennoise et la Jeunesse du Blanc-Seau.

Nos sociétés de gymnastique se sont ellesmêmes fort bien comporté au concours de Roubaix. On trouvera dans la listes des récompenses les succès remportés par elle.

La rentrée se fera en même temps que les sociétés musicales.

Les mariages de la Pentecôte

L'honorable M. Diéval, adjoint délégué à l'état-civil, a uni, hier, par les liens du mariage, 35 couples, pas un de plus pas un de moins.

Profeciat! comme dirait *Le Brouteux*.

A propos d'un sauvetage

Nous avons rapporté dans notre numéro d'hier le sauvetage d'enfant opéré par Mme Loridan aux Phalempins que nous avons donnée comme veuve. Mme Loridan, épouse Launay, n'est aucunement veuve et... nous en complimentons son mari.

Halluin. — Dans la nuit du 6 au 7 courant, vers minuit, le nommé Vandenbulcke Léopold, âgé de 65 ans, journalier au Colbras, qui s'était couché vers 10 heures, s'étant levé pour satisfaire un besoin naturel, entendit du bruit dans un grenier.

Ayant ouvert une lucarne il vit que toute la toiture était en feu, il n'eut que le temps de réveiller son fils et sa femme et prendre la fuite, car en quelques instants tout était la proie des flammes.

Cet incendie est attribué au mauvais état de la cheminée, où le soir, vers 9 h. 1/2, on avait fait un feu de bois pour chauffer du café.

Ce bâtiment qui mesure une trentaine de mètres de longueur sur 7 de largeur, a servi autrefois à un petit fermier et était couvert en chaume.

Les pompiers, prévenus aussitôt, se rendirent immédiatement sur les lieux, mais ils durent se contenter d'abattre les murs, car il n'y avait pas d'eau.

Les douaniers de service et les gendarmes d'Halluin qui étaient à Roncq arrivèrent des premiers sur le lieu du sinistre.

Vandenbulke était assuré à la Compagnie l'Union Générale du Nord pour 6000 fr. Les pertes en mobilier peuvent être évaluées à 1000 fr. environ.

La maison qui appartient à M. Billet Lucien était assurée pour 1500 francs à la Cie d'Assurances générales.

LILLE

LES FÊTES DE LILLE

JOURNÉE DE LUNDI

La matinée

Triste décor pour une fête que le temps d'hier matin. Vers dix heures et demie, le ciel s'est couvert de gros nuages qui pendant près d'une heure ont plongé la ville dans une obscurité telle que les magasins et les cafés ont dû allumer les gaz ou l'électricité. L'orage qu'on redoutait n'a pas éclaté et c'est à peine si quelques gouttes d'eau ont marqué la fin de l'obscurité. Le soleil est resté néanmoins caché pendant toute la journée.

Le Tir à la cible des Sapeurs-Pompiers

A huit heures du matin, le bataillon des Sapeurs-Pompiers était réuni dans la Cour de la Caserne pour se rendre au tir à la cible au stand de l'Esplanade,

Profitant de cette prise d'armes, le commandant Druez a remis solennellement les médailles d'honneur décernées par le gouvernement au caporal Lemarquant et au premier servant Rousseau pour leur courageuse conduite dans les incendies.

Le bataillon s'est ensuite dirigé, musique en tête, vers l'Esplanade où le tir a commence aussitôt.

Les trente-deux prix, chaudement disputés, ont été gagnés par :

1er prix. MM. Room, sapeur — 2e, Patin, sergent-major — 3e, Dubois, caporal — 4e, Maquet, électricien — 5e, Roussel, sergent — 6e, Boy, sapeur — 7e, Minne, sapeur — 8e, Rousseau, sapeur — 9e, Delecueillerie, sapeur — 10e, Gillin, sergent clairon — 11e, Guiart, sapeur — 12e, Laporte, sergent — 13e, Paul Maury, sergent électricien — 14e, Mullier, sapeur — 15e, Verliegge, caporal — 16e, Varlez, sapeur — 17e, Lécolier, musicien — 18e, Laporte, sapeur — 19e, Verkens, sapeur — 20e, Etter, clairon — 21e, Deregnaucourt, musicien — 22e, Debussy, sergent — 23e, Lesaffre, musicien — 24e, Gan, vétéran — 25e, Delebarre, caporal — 26e, Nimal, caporal — 27e, Clément Pilot, caporal — 28e, Den Broder, sapeur — 29e, Fondeur, sergent fourrier — 30e, Schlub, musicien — 31e, Jules Louque, sapeur — 32e, Louis Louque, sapeur.

Le carrousel de la place Sébastopol

Très bien réglé et d'une façon fort amusante avec ses courses de bagues, d'œufs et d'obstacles, le carrousel vélocipédique qui comprenait un lot de 84 coureurs a été fort apprécié par les curieux venus en grand nombre cinq heures durant regarder les concurrents tourner en cercle et happer au passage les bagues des tourniquets.

Les courses des œufs et des obstacles de verdure où le cycliste écrasait de son pneu une coquille de poulailler ou escaladait une barrière faite de branchages n'ont pas été moins goûtées. Aucun accident ne s'est produit, exception faite de quelques pelles sans conséquences qui amusaient autant l'amateur de parterre que le public très en gaieté et très bruyant.

Pour la course d'obstacles, le parcours sans disqualification était de 70 secondes par tour et de une minute pour la course des œufs. Il était *près de sept heures quand le jury composé* de MM. Waidner, Froyer, Welhoff, Joncquel, a distribué ses prix au café Linier.

La musique des Amis-Réunis de Wazemmes prêtait son concours à la fête.

Voici la liste des vainqueurs du carrousel vélocipédique :

Carrousel vélocipédique

1er prix. M. Vaunet, 30 fr. — 2e Vandaele, 25 fr. — 3e Vandenberghe, 25 fr. — 4e Halluin, 20 fr. — 5e Binet, 18 fr. — 6e De Donker, 16 fr. — 7e Autier, 15 fr. — 8e Lapoutre, 15 fr. — 9e Dubois, 10 fr. — 10e Dewink, 10 fr. — 11e Henri Olivier, 6 fr. — 12e Machelard, 5 fr. — 13e Lombiez, 5 fr. — 14e Hallez, medaille.

Course des œufs

1er prix. MM. Dennels, 15 fr. — 2e Desreumaux, 10 fr. — 3e Autier, 9 fr. — 4e Gros, 8 fr. — 5e Van Gatsenboen, 6 fr. — 6e, Machelart, 6 fr. — 7e, Ronchin, 6 fr. — 8e, Lefebvre, 6 fr. — 9e, Millan, 5 fr. — 10e, Lamirand, 5 fr. — 11e, Olivier, medaille.

Course d'obstacles.

1er prix, MM. Desreumaux, 20 fr. — 2e, Leclercq, 18 fr. — 3e, Van der Span, 16 fr. — 4e, Delacherre, 15 fr. — 5e, Lombrez, 12 fr. — 6e, Dewinck, 10 fr. — 7e, Langenove, 10 fr. — 8e, Verahghel, 8 fr. — 9e, Legris, 6 fr. — 10, Hennion, 5 fr. — 11e, Angelo 5 fr, — 12e, Hennechart, medaille.

A propos du carrousel vélocipédique nous recevons communication de la lettre suivante adressée à M. le Maire de Lille :

A Monsieur le Maire de la Ville de Lille,
Monsieur le Maire,

Ayant lu sur les affiches municipales des fêtes de la Ville de Lille que vous organisiez un carrousel vélocipédique avec quatre cents francs de prix pour la journée du 7 juin à deux heures, sur la place Sebastopol, nous, tous étrangers soussignés, nous sommes présentés au comite de ce carousel pour nous faire inscrire et y participer. A notre complète stupéfaction, il nous a été répondu que cette fête vélocipédique était entièrement réservée aux cyclistes lillois, alors que votre affiche n'était *nullement restrictive* et nous a, par suite, occasionné des frais de chemin de fer et autres dont nous tenons *absolument* à être remboursés et pour lesquels nous faisons *toutes nos réserves entre vos mains*, tout en maintenant nos droits aux prix et récompenses de votre Carroussel. Nous ne parlons pas des justes représailles que nous pourrons exercer ou faire exercer contre vos concitoyens par les Sociétés et Municipalités de notre région qui organiseront des fêtes de ce genre à l'avenir.

Nous nous permettrons d'adresser copie de la présente protestation aux journaux lillois afin d'avoir *l'opinion publique pour juge de la conduite de votre* commission des fêtes à notre égard. La petite affiche de la *dernière heure*, que l'on nous a presentée n'a aucune valeur pour nous, car elle aurait du être affichée aux mêmes lieux et dans les communes ou l'a été l'affiche génerale annonçant la fête.

Avec tous nos regrets et dans l'attente de votre réponse, nous avons l'honneur de vous présenter M. le Maire, l'assurance de notre parfaite considération.

Ont signé : MM. Louis Crochon, président des *excursionnistes Armentiérois*, *Dubois Victor* à Armentières, Deschildre Samuel, id. ; Deschildre Edouard, mécanicien, id. ; Degroote Emile, id. ; Delannoy Louis, id ; Lamérant Alfred, id. ; Lamérant Henri, id. ; F. Van Lanck, Houplines ; Vanbastener V. Croix ; Gustave Péron, Douai, id ; Anicet Peron, id. ; G. Legay, id. ; J. Legay, id. ; X. Dervaux, Armentières ; J. Bonduel, id.

Nota. — Cette protestation a été remise par tous les soussignés à M. Contamine, secrétaire-géneral de la mairie de Lille à qui on a fait constater par le vu des affiches le bien tondé de la présente protestation.

La course à brouette

Dans le quartier Saint-Sauveur où la gaieté déborde et jaillit à pleines lèvres, les courses à brouettes qui avaient remplacé les matchs d'ânes — ces excellents animaux manquant dans notre bonne ville — ont mis en joie un millier de curieux accourus pour applaudir les *concurrents. La place Wicar était noire* de monde lorsque vers quatre heures nos manieurs de brouettes se sont mis en marche, tenant en équilibre à grand peine les quelques billes qui dansaient une véritable sarabande sur le plancher qui recouvrait les brouettes. Un fumiste, qui avait revêtu un costume féminin et multipliait les cabrioles, a été fêté par ce public populaire et joyeux. Les prix ont été distribués dans l'ordre suivant par M. Genson, qui présidait les courses avec MM. Charles Devernay, Aimable Tisserand :

1er prix, 15 francs, Helderwerdt, 1 minute 57 secondes — 2e, 12 fr. Loez Léopold, 3' 15" — 3e, 10 fr. Cattiau Achille, 4' 25" — 4e, 8 fr. Curnelle, 4' 26" — 5e, 7 fr. Lemesle, 5' 05" — 6e, 5 fr. Monchaux Julien, 5' 10" — 7e, 3 fr. Carlier, 5' 25" — 8e, 1 pantalon velours, Croweu, 6' — 9e, 2 chemises, Monchaux Felix, 6' 30" — 10e, 2 chemises Saint-Léger, 7' 37" — 11e, 2 calecons, Olivier, 7' 50" — 12e, 2 vestons noirs, Catteau Louis, 9' 20" — 13e, 1 chemise flanelle, Gallois, 10' 7"

58 concurrents — Prix de tenue Corlier 1 pantalon velours.

Tourniquet Breton

Le Tourniquet Breton fait se rassembler autour de la bâche contenant le blanc et le noir, un public gouailleur dont les lazzis accompagnent les chutes des concurrents qui, tantôt, sortent de l'arène blancs comme des fariniers ou noirs comme des ramoneurs.

Course de bagues et chasse aux canards

Les rives de la Haute-Deûle étaient le rendez-vous des nombreux amateurs des courses de bagues et de la chasse aux canards.

Ces différents sports ont été très applaudis surtout *le dernier, car les palmipèdes nageaient* vigoureusement pour échapper aux étreintes intéressées des chasseurs aquatiques.

Bref après nombre d'incidents drôlatiques, les captures de ces intéressants volatiles ont terminé la séance.

Un accident qui a causé un moment d'effroi mais qui n'a eu aucune grave conséquence, s'est produit pendant les courses. Un certain nombre de curieux étaient montés sur un bateau chargé de charbon, lorsque, subitement, l'échafaudage se rompit et une rangée d'hommes et de dames se trouvèrent à fond de cale sur des blocs de charbon.

Cette chute n'eut d'autre suite que de noircir quelques jupons blancs et quelques pantalons gris et se terminèrent en un éclat de rire géral.

Les joûtes sur l'eau

Il serait fastidieux de ralater ces exercices qui se reproduisent chaque année sur le canal de la Basse-Deûle. Comme a chaque fête les chutes à l'eau ont été fréquentes et ont été soulignées par les applaudissements des nombreux curieux que ce sport a le don d'attirer.

Mais vraiment on devrait éviter de donner une fête semblable dans un bourbier *comme l'est* actuellement la Basse-Deûle. Les joûteurs qui y ont pataugé en étaient écœurés.

Le Jeu du seau

Quelques ondées d'une eau que la température chaude avait porté à une vingtaine de degrés au-dessus de zéro, ont dégringolé sur le roi des joueurs maladroits qui, la lance en arrêt, ont essayé de fourrer la pointe dans le trou *creusé au-dessous du seau*.

Les applaudissements ont été prodigués aux bons pointeurs et les rires ironiques n'ont pas épargné ceux dont la lance ne parvenait qu'à toucher la planche, en faisant basculer le seau.

Jeu de balle

Boulevard des Ecoles

La lutte entre joueurs de balle a continué hier après-midi sur le boulevard des Ecoles entre les parties de Lille (Bottini) et Flines (Delbruyère). Beaucoup plus forte que sa partenaire, la partie Bottin a facilement remporté la victoire par huit jeux contre trois.

Puis Valenciennes (Cloez) s'est mesuré avec Lille (Renotte). Cette dernière a succombé, en faisant un jeu contre sept à Valenciennes.

A quatre heures, les deux sociétés gagnantes se sont trouvées ensemble sur le terrain. Après une série de coups superbes de part et d'autre, la victoire est restée à Valenciennes qui a triomphé par dix jeux contre quatre, à la partie Bottin.

Le prix de cent francs est donc attribué à Valenciennes.

Parmi les vainqueurs — citons pour le rechat — MM. Corbeau et Wallon ; parmi les vaincus, le gaucher Guisgand qui a joué d'une façon digne d'éloges.

Un public très nombreux a assisté à ces diverses luttes qui ont été très animées et très intéressantes.

Place de Tourcoing

Bien qu'ayant commencé assez tard dans l'après midi, le jeu de balle place de Tourcoing a été très entouré. Deux parties seulement étaient présentes : Lille (Beaucamp) et Genech (Cerisier).

Lille a été déclaré vainqueur par [illegible] contre cinq.

Jeu de ballon

Lille (Tobot), a repris ses ébats contre une partie de Lambersart (Dupont).

Après bien des efforts, Lille est resté gagnant avec cinq jeux contre cinq et quarante a deux.

Les ballons

Place [illegible] l'Arbonnoise. — Les ballons ont toujours le privilège d'attirer les Lillois ; aussi dès les premiers préparatifs de gonflement du ballon *Faidherbe* les curieux sont venus en masse.

M. Crombet, lieutenant de pompiers, pilote, est monté dans la nacelle, et dès que le sacramentel *Lachez tout* a été prononcé, la *Jeune fanfare de Moulins-Lille* a attaqué la *Marseillaise* aux applaudissements d'une foule énorme.

Boulevard de l'usine — De même que le ballon *Faidherbe*, l'aérostat « La Ville de Lille » appartient à l'*Emulation aérostatique* dont le sympathique M. Portet est le président.

La *Ville de Lille* s'est gonflée lentement boulevard de l'Usine et à 5 heures 1/2, enlevé par 530 mètres cubes de gaz, M. Hache, pilote, elle s'élève dans les airs aux sons de la *Marseillaise* exécutée par l'*Aviron du Nord* dirigée par M. Hennebelle.

Ainsi que le *Faidherbe*, la *Ville de Lille* a pris la direction de Douai.

Le ballon le *Faidherbe* a atterri à Seclin à 7 heures du soir, sans encombre.

La *Ville-de-Lille* a jeté l'ancre dans un champ à Auby près Douai à 7 heures 10.

* * *

Le ballon parti dimanche à six heures de la place Jacquart et monté par M. Louis Pouget a atterri à Auchy-lez-Orchies après avoir suivi l'aérostat parti de Roubaix qui est descendu quelques kilomètres plus loin. L'accueil le plus cordial a été fait à M. Pouget qui est rentré à Lille à dix heures du soir.

La pêche à la ligne

Le concours de pêche à la ligne avait été organisé par la Société des *Petits pêcheurs*. Le jury était composé de MM. A. Chevalier, secrétaire-trésorier du Syndicat, délégué de la ville, Descamps, secrétaire-trésorier adjoint; Demulder, président de la Société organisatrice; Laps, vice-prédident; Brans, secrétaire; Dumez, trésorier; Clootens et Baert, commissaires.

Le nombre des sociétés participant au concours était de dix-sept : cinq de Lille (la société organisatrice s'étant abstenue); six de la Belgique et six de la région.

Voici quels ont été les résultats :

1re série. — La plus lourde pêche (1/2 heure).

1er prix, 100 francs, MM. Rousselle, des Goujonneux de Wasquehal — 2e, 70 fr. Jules Goniau, des Jeunes pêcheurs, d'Ath — 3e, 50 fr. Jules Jacques, des Jeunes pêcheurs d'Ath — 4e, 25 fr. Adolphe Huleux, pêcheur isolé de Lille — 5e, 20 fr. Renard, des Joyeux pêcheurs de Croix — 6e, 10 fr. Basselet, des Jeunes pêcheurs d'Ath — 7e, 5 fr. Paul Demessine, des Epinoches, de Lille.

2e série — Le plus grand nombre de poissons (1/2 heure).

1er prix, 100 fr. MM. Godinot, des Francs pêcheurs de Lille — 2e, 70 fr. Léon Detant, des Jeunes pêcheurs d'Ath — 3e, 50 fr. Delbarre, des Ouvriers pêcheurs de Mons — 4e, 25 fr. Charles Charlet, de la Matinale d'Armentières — 5e, 20 fr. Jules Deltant, des Jeunes pêcheurs d'Ath — 6e 10 fr. Emile Legrand, d'Ypres — 7e, 5 fr. et une médaille bronze grand module, Victor Grade, des Jeunes pêcheurs d'Ath.

3e série — Prix d'honneur offerts spécialement aux présidents, vice-présidents, secrétaires, trésoriers *et commissaires*.

Le plus grand nombre de poissons (1/2 heure).

1er prix, MM. Henri Demessine des Poissons rouges de Lille, 1 médaille argent gr. m. offerte par M. Ravet, président du syndicat — 2e, Deltant, des *Jeunes pêcheurs d'Ath, une canne à pêche, offerte* par M. Dion, négociant en article de pêche — Vice-président : 1er prix M. Flory, Mahaut des poissons rouges de Lille, une canne à pêche offerte par M. Descamps, négociant en article de pêches — 2e, Ivens, des Poissons rouges de Sulin, une médaille argent offerte par M. Guelton, vice-président au syndicat — Secrétaires : 1er prix, Louis Roussel, des Goujonneux de Wasquehal, une canne à pêche offerte par M. Lenfant-Davril, négociant en article de pêche — 2e, Thumeler, des Francs pêcheurs d'Ath, une *médaille d'argent, offerte par M. Engeland*, vice-président du syndicat — Trésoriers et commissaires : 1er prix, M. Roti, des Ouvriers pêcheurs de Mons, une canne à pêche offerte par M. Bombecke, négociant en article de pêche — 2e, M. Laurent, des Joyeux pêcheurs de Croix, une médaille argent g. m. — 3e, M. Weroldorf, des Petits Percots de Lille ; une canne à pêche offerte par les Galeries Lilloises.

Sociétés les plus éloignées — Médailles argents : Les Ouvriers pêcheurs de Mons — Les Gardons de Waziers.

Sociétés les plus nombreuses — Médaille argent : Les Poissons rouges de Seclin — Les Jeunes pêcheurs d'Ath.

Sociétés les plus belles — Les Poissons rouges de Seclin — Les Francs pêcheurs de Lille.

Les plus belles bannières ou drapeaux — Médaille argent : Pour son drapeau, les Jeunes pêcheurs d'Ath — Pour son cartel : les Francs pêcheurs d'Ath — Pour sa bannière les Poissons rouges de Lille — Pour son drapeau : les Petits Goujons de Lille.

La plus bel e cantinière — Les Poissons rouges de Seclin.

Concours de pigeons

Voici les résultats du concours de pigeons sur Châteautroux :

1er, Dallennes — 2e, Salembier — 3e, Colin — 4e Willems — 5e, Vandeputte — 6e, Hélard — 7e, Puchaux — 8e, Chevalier — 9e, Salembier — 10e, Janssens Ch. — 11e, Willems — 12e, Helard — 13, Helard — 14e, Helard — 15e, Willems — 16e, Vangeluwe — 17e, Dutilleul — 18e, Barge — 19e, Austraete 20e, Hélard — 21e, Fichaux — 22e, Willems — 23e Leclerq — 24e, Corraille — 25e, Desruelles — 26e, Janssens — 27e, Deseryver — 28e, Gaudy — 29e, Verlynck — 30e, Deseryver — 31e, Desruelles L. — 32e, Barge — 33e, Lahousse — 34e, Billet — 35e, Willems — 36e, Debucquoy — 37e, Willems — 38e, Dervailly — 39e, Butin — 40e, Kieken — 41e, Butin — 42e, Cazin — 43e, Hélard — 44e, Willems — 45e Janssens Ch. — 46e, Barge — 47e, Hélard — Willems — 49e, Morillon — 50e, Vangelarve — 51e, Colin — 52e, Lamblin — 53e, Hélard — 54e, Jenssens — 55e, Dallennes — 56e, Willems — 57e, Trayen — 58e, Dallennes — 59e, Vandame — 60e, Decourtray A. — 61e, Barge — 62e, Disteke — 63e, Liagre — 64e, Vandorme — 65e, Willems — 66e, Decourtray P. — 67e, Jaclin — 68e, Salembier — 69e, Fichaux — 70e, Salembier.

Prix de series. — 1re série de quatre pigeons : 1er, Hélard ; 2e, Willems ; 3e, id.

1re série de trois pigeons : 1er, Barge ; 2e, Hélard ; 3e, Dallennes ; 4e, Salembier ; 5e, Fichaux, 1re série de deux pigeons : 1er, Descrever 3e, L. Desruelles ; 4e, Janssens C. ; 5e, Vaugeluwe.

UN INCIDENT

Vers 5 heures 1/2 une société passait rue Esquermoise, ayant en tête un drapeau rouge. Des agents de police avisés du fait se portérent rapidement a l'endroit désigné, mais a leur arrivée, le drapeau disparut comme par enchantement.

M. le Ministre de la Marine à Lille

L'amiral Besnard, ministre de la marine, se rendant a Roubaix à la fête de gymnastique est arrivé hier venant de Paris en gare de Lille par le train de 11 heures 57. Le ministre de la marine était en grande tenue et accompagné de ses officiers d'ordonnance.

MM. Laurenceau, prétet du Nord, le général de France, commandant le 1er corps d'armée, les généraux Chanoine, Avon, de Mandreville, Massu, Letailleur, secrétaire général de la Préfecture, Paisant, chef de cabinet du préfet, etc. sont montés dans le wagon du ministre.

Quelques paroles ont été échangées pendant que le wagon était décroché du train et arrimé à une locomotive qui l'a amené sur la ligne de départ pour Roubaix. MM. Regnard, inspecteur chef de la gare et Lenoir, sous-chef, dirigeaient avec leur tact habituel le service du départ.

Le ministre est reparti pour Paris par un train spécial vers 7 heures.

UNE LILLOISE ASSASSINÉE à la foire de Béziers

(Nouveaux détails)

Le *Petit Meridional* nous apporte des renseignements détailles sur le meurtre d'une de nos compatriotes à la foire de Béziers — crime qu'une laconique dépêche nous a appris il y a deux jours :

La foire de Béziers bat son plein, L'animation y était grande samedi quand un crime horrible y a été commis.

Le nommé Rey Jules, âgé de 45 ans, né en Suisse, s'était installé sur la place de la Citadelle. Il tenait le jeu dit «de Massacres». Il avait avec lui sa maitresse Alphonsine Welbeck, 40 ans, née à Lille, avec laquelle il vivait depuis quelques années.

Vers 5 heures, une querelle s'est élevée entre eux. Ils étaient dans la barraque. La femme reprochait, dit-on, à Rey son *inconduite. Celui-ci* l'accusait d'infidélité. Des injures ils arrivèrent aux menaces.

Rey, qualifié de « souteneur » se précipita sur sa maitresse, un couteau de cuisine à la main, avec lequel il frappa la femme Welbeck.

Aux cris de cette dernière, il redoubla.

Les passants s'ameutèrent.

—On a assassinée une femme criait Welbeck.

Le sieur Astruc, de Montblanc, pénétra le premier dans la baraque. Le spectacle qui s'offrit à sés yeux fut épouvantable.

La femme était renversée, tenue solidement par Rey, baignée dans une mare de sang. Rey la frappait teujours, sans pitié, a la figure, sur le cou, sur la poitrine. La femme était labourée de coups.

M. Astruc fut prudent, il tira la femme Welbeck par les pieds pour l'arracher à son meurtrier. Un chien se jeta sur Rey qui eut toutes les peines du monde à se défendre contre l'animal.

Mais Astruc ne pouvait rien. Ce n'est qu'à l'arrivée de MM. Castel Eugène, cultivateur et Louis, cultivateur, que Rey fut désarmé et arrêté.

Pendant qu'on conduisait le meurtrier au poste de police, la foule était furieuse et se portait déjà à des violences sur Rey.

Les agents arrivèrent a temps pour empêcher qu'il fut frappé. On lui mit les menotes et les agents se contentèrent de maintenir la foule qui criait : « A mort ! A mort !

Rey a été conduit au commissariat de police du canton Sud. Il a été interrogé ; il porte une blessure au bras droit, qu'il a dû se faire dans la lutte.

Pendant que M. le commissaire central lui demande son état-civil, un agent de police apporte la triste nouvelle de la mort de la femme Welbecq ; elle n'a survécu à ses blessures qu'une demi-heure. Son corps a été porté à l'hôpital pour être soumis à l'autopsie du docteur Sicard.

Dans son interrogatoire, le meurtrier n'a manifesté aucun regret. Lorsqu'on lui annonce la mort de sa maitresse, il répond :

« Si elle est morte, elle le méritait. »

Ray a l'air d'un alcoolique, d'un déséquilibré, d'une brute.

(Par dépêche). — Le meurtrier de la femme Welbecq ne s'est pas départi de son impassibilité.

On se demande s'il est conscient de ses actes. La sauvagerie avec laquelle il a frapge sa victime démontre qu'on se trouve en présence d'une véritable brute. Jules Rey est de nationalité suisse.

Depuis quelque temps il paraissait être en proie à la nostalgie et parlait de liquider son industrie et de réintégrer son canton.

Mais son principal travers était de s'adonner à la boisson. De ce côté, la femme Welbecq contrariait son penchant, car elle redoutait les brutalités auxquelles le poussait l'ivresse.

Dans ces derniers temps, les scènes de violence, les menaces étaient plus fréquentes que *jamais, et cette surexcitation progressive devait* conduire ce malheureux au meurtre que nous avons raconté.

Malgré sa situation irrégulière, la femme Welbecq jouissait d'une bonne réputation dans le monde forain. Elle ne boudait pas à la besogne et elle augmentait les ressources du ménage en travaillant pour d'autres forains.

C'est en considération de cette conduite correcte que les forains se proposent de pourvoir aux frais de ses obsèques.

Le corps a été soumis à l'autopsie, qu'a pratiquée M. le docteur Sicard. Ce meurtre a causé une grande emotion au champ de foire et en ville.

Exhibition de drapeaux rouges

Plusieurs socialistes avaient arboré a leurs fenêtres, le jour de la fête de Jeanne d'Arc, des drapeaux rouges.

Le juge de paix les a condamnés :

Dehagues Edouard, rue des Pénitentes, 21, à trois francs d'amende.

Jacob Jean-Baptiste, rue Dufaucomprez, 7, à cinq francs.

Blondel Louis, à la Maison du Peuple, à cinq francs.

LE NORD

Pérenchies. — M. Dansette soigne ses électeurs. Hier, il était à Pérenchies avec les mains pleines de victuailles.

Il offrait ces présents désintéressés aux membres d'un Société de boule qui a son siège au bas de Pérenchies.

Jambon, batterie de cuisine et autres objets ont été mis en tombola.

Après son acte de générosité accompli, M. Dansette s'est dirige vers Comines où il devait distribuer d'autres jambons.

Seclin. — La population a fait, hier, une brillante réception aux Orphéonistes Seclinois qui, sous la direction de M. Emile Dervaux, ont remporté au concours de Saint-Quentin le 1er prix d'honneur ascendant et le 2e prix d'exécution.

On peut dire que toute la population s'était portée au devant des vainqueurs qui sont rentrés en gare à 6 heures du soir. C'est sous une avalanche de fleurs qu'ils se sont rendus, escortés par l'Union musicale et les pompiers, à l'Hôtel-de-Ville où des vins leur ont été offerts par la municipalité.

Nous présentons à l'Orphéon Seclinois nos félicitations les plus sincères pour leur brillant début.

AVESNES

Mort accidentelle. — Dimanche, vers six heures du soir, le jeune Cinglant Firmin, neuf ans, fils d'un honnête cocher, qui habite la rue Sainte-Croix, à Avesnes, est allé pêcher dans l'Helpe, derrière le jardin de M. Herbecq, brasseur et conseiller municipal, avec les jeunes Dessavary Florimond et Louis, lorsqu'il lâcha sa perche, disent ceux-ci et, voulant la reprendre *il tomba dans la rivière en criant* : « **Maman** ! maman ! »

Les jeunes Dessavary, n'ont pas osé faire part à personne de cet accident...

Dès dimanche soir, les époux Cinglant, dont le chagrin fait peine à voir, ont fait des recherches pour retrouver leur enfant, que l'un des enfants Dessavary, avait dit être parti vers Avesnelles : la rivière a été mise bas et des plongeurs dévoués, MM. Demoulin, facteur du télégraphe, Studer, horloger ; Marin, Disserynck Parent, etc, ont exploré la rivière, enfin, hier luddi, vers trois heures après-midi, MM. Briard boulanger, et Matton, charron, l'ont retrouvé et ramené à la surface.

Une femme décapitée par un train A FOURMIES

Dimanche, vers une heure de l'après-midi, une femme, veuve Philippe Menet, âgée de 82 ans, demeurant à Fourmies, quartier du Noire-Terre, voulant traverser la voix ferrée a été prise par deux trains qui se croisent entre les gares de Fourmies et d'Anor.

Elle a été tuée sur le coup, littéralement décapitée et a été trainée une vingtaine de mètres.

Un drame à Hautmont

Hier, vers dix heures et demie du matin, plusieurs gamins ne sachant pas nager étaient allés prendre un bain dans le canal la Sambre quand un de ces jeunes imprudents, Siuls Louis, âgé de 12 ans perdit pied et fut entraîné par le courant. Son frère Sluis J.-B., âgé de 15 ans, qui se baignait également, faisait des appels désespérés quand arriva M. Carton, lequel ne sachant pas nager, ne put rien faire d'autre que de crier au secours. Pendant ce temps, Sluis J.-B., qui ne savait pas nager non *plus, s'était jeté au secours de son frère quand* arriva un courageux citoyen, M. Bertin Emile, lamineur, âgé de 24 ans, qui courageusement se jeta à l'eau encore revêtu de ses effets d'habillement et fut assez heureux de pouvoir retirer Sluis J.-B.

Il était temps, l'asphyxie avait déjà commencé son œuvre et ce n'est que grâce aux soins énergique qui lui ont été donnés qu'il a dû d'être rappelé à la vie. Quand au premier, Sluis Louis, il n'a pu être retire de l'eau que quelques instants après, toujours par Bertin avec l'aide de quelques mariniers qui se trouvaient non loin de là. Mais malheureusement l'asphyxie était complete.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Une enfant brûlee

Au premier étage de la maison portant le numéro 17 de la rue du Saumon, habitent les époux Bastide, dont le mari est cocher de place.

Hier matin, vers huit heures et demie, Mme Bastide sortit pour aller faire quelques courses dans le voisinage, laissant seules chez elle ses deux fillettes, Emilia, âgée de trois ans, et Louise, âgée de 21 mois.

Quand la mère rentra vers neuf heures, la petite Louise était chez une voisine, portant de graves brûlures sur tout le bras droit ainsi qu'au côté droit de la face.

Cette voisine explique que, peu après le départ de Mme Bastide, elle avait entendu des cris déchirants poussés par la petite Louise. Elle avait aussitôt pénétré dans la chambre, et là, elle avait trouvé l'enfant environnée de flammes qu'elle avait pu heureusement éteindre avec son tablier.

On présume que la fillette se sera approchée du poêle allumé, avec un morceau de papier, et que celui-ci prenant feu, aura gagné ses vêtements.

L'état de la petite Louise est assez grave.

Avion. — L'inauguration du monument qui va être élevé à la memoire des enfants d'Avion morts pour la patrie aura lieu le dimanche 27 juin. Une *grande cérémonie aura lieu, plusieurs sociétés musi*cales de la région sont invitées à y prendre part. Disons qu'à l'heure actuelle quoique l'on parle de l'inauguration, l'emplacement definitif sur lequel s'élèvera le monument n'a pas encore été choisi par la commission.

CALAIS

Terrible catastrophe MARITIME

Cinq Calaisiens noyés

Notre brave population maritime vient encore d'être mis en deuil par une nouvelle catastrophe. *Au cours de la nuit dernière*, pendant l'épais brouillard, un bateau de pèche de Calais, le *Joyeux*, n° 95 a été abordé par un vapeur d'Amsterdam.

Le bateau de pêche était monté par sept hommes. Trois ont été sauvés, mais cinq malheureux ont péri dans les flots.

La dépêche qui annonce cette triste nouvelle est ainsi conçue :

Anvers, 6 juin.

Le *Joyeux* a été perdu cette nuit dans la Mer du Nord, à la suite d'une collision avec un vapeur d'Amsterdam.

Cinq hommes ont été noyes. Trois ont été sauvés le patron François Butez, matelot de pont ; Chappé Henri, novice et Caffier Alphonse. Nous allons voir le consul français et reviendrons le plus vite possible.

Voici notre adresse : Anvers, Great Eastern Railway.

Butez, patron.

Voici les noms des malheureux qui ont trouvé la mort dans cette terrible catastrophe :

Auguste Danès, mousse, 11 ans.
Charles Brébant, marin, 58 ans.
Jules Brébant, son fils, marin, 21 ans.
Auguste Vasseur, marin, 38 ans.
Louis Mouchon, marin, 27 ans.

Un des marins, Auguste Vasseur, est veuf. Il laisse six orphelins.

Tous ceux qui ont à cœur de soulager les malheureuses familles atteintes, pourraient adresser leurs offrandes à M. le commissaire de l'inscription maritime, à Calais.

—*L'Etoile*.— Notre vaillante societe de gymnastique vient de recevoir de M. le Prefet du Pas-de-Calais, une medaille en argent, en prevision de son prochain concours.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Les Courses de Béthune

Des courses vélocipédiques régionales et internationales organisées par le Club Vélocipédique Béthunois, sous le haut patronage de la municipalité avec le gracieux concours de la musique du 73e de ligne, ont eu lieu dimanche, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, sur le Vélodrome de la rue d'Estaires.

L'heure tardive à laquelle se sont terminées les courses a empêché notre correspondant de nous envoyer le compte-rendu complet dimanche soir assez tôt pour que nous puissions le publier dans notre numéro de lundi matin.

Ces courses, comme nous le faisions espérer, ont attiré, sur le Vélodrome, un nombre considérable de curieux, le programme des épreuves — très complet — a été parfaitement exécuté.

1re course locale, 3 tours de piste ; 1000 mètres — 6 inscrits, 5 partants. 1er prix, M. A. Caron, 2'26" ; — 2e, M. Henri Ansel, 2'26" 2/3 — 3e, M. Zedde, 2'27".

2e course régionale juniors, 3e catégorie, 1000 mètres — 32 inscrits 18 partants divisés en 4 séries; les deux premiers de chaque série ont formé deux nouvelles séries, enfin les six premiers ont formé la série finale dont voici le résultat :

1er prix, M. Chonder, du Véloce Club Valenciennois, 1'37" 1/5 — 2e prix, M. A. Leclercq, du Cercle Vélocipédique Lillois 1'37" 2/5 — 3e prix, M. Leplat, de Bruay, 1'37" 3/4 — 4e prix, M. Bachelier, du Véloce Club Abbevillois, 1'38" — 5e prix, M. Lisa, de l'Excursion Roubaisienne, 1'38" 1/2.

3e course. — Vétérans — 1000 mètres — 5 inscrits, 3 partants — 1er prix, M. Darquet, du Veloce Club amiénois, 3'33" 1/3 — 2e, M. Accou Sylver, du Cyclist Club roubaisien 3'33" 1/2 — 3e, M. Visée, du Veloce club maubeugeois, 3'34".

4e course régionale juniors, 1000 mètres, 50 inscrits, 8 partants divisés en deux séries. Résultats de la série finale : 1re prix, M. Lagouge, de Roubaix, 1'27" — 2e, M. Landon, du Véloce-Club amiénois — 3e, M. Bathiat, du Cercle vélocipédique lillois 1'27" et 1/2 — 4e, M. Lericque, de Lille, 1'28" — 5e, M. Caron, du Club vélocipédique bethunois, 1'28" 1/5.

5e course. — Internationale amateurs, — 1000 metres, 14 inscrits, 10 partants divisés en deux séries.

1er prix, M. Fédériodi-Bosco Grande, Stalien, 1'36" — 2e, M. Verkindere, de Lille, 1'36" 2/5 — 3e, M. Natte, de Lille, 1'37" — 4e, M. Bail, d'Amiens, 1'38" — 5e, M. Vaillant, de Lille, 1'38" 1/5.

6e course (Départementale). — 1,000 mètres. — 17 inscrits, 6 partants (en deux séries). — 1er prix, M. Caron, du Club vélocipédique béthunois, 1'34" 1/2 — 2e, M. Allart, du Véloce-Club boulonnais, 1'34" 2/3 — 3e, M. Blondin, du Cyclist-Club artésien, 1,35" — 4e, M. Henry, de Calais-Véloce Club, 1'35" 1/2.

7e course. Internationale — Tandems — 2000 metres — 9 inscrits, 3 partants — 1er prix, MM. Perrot et Lericque, de Lille, 2'55" — 2e prix, MM. Lagouge et Accou, de Roubaix, 2'56" — 4e prix, MM. Darquet et Landon, d'Amiens, 2'58".

M. Gillement, de Roubaix, qui courait sous le nom d'Augem, est tombe dans la 2e course (2e série) et a ete assez gravement contusionné ; il y a eu plusieurs autres chutes, mais les contusions ont été legeres.

En somme, la journée s'est fort bien passée et les courses ont eté tout a fait réussies.

POUR VOUS DESALTERER

immédiatement et agréablement et vous réconforter en même temps prenez un verre de VIN de

BANYULS-TRILLES à l'EAU

Cet excellent apéritif, si apprécié par le corps médical et les personnes qui en ont déjà fait usage, se trouve dans tous les cafés, les bons estaminets et chez les entrepositaires.

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Candélabres : Galeries Lilloises.

Nouvelles à la Main

Propriétaire et locataire.

Le propriétaire. — Vous occupez un appartement de 800 francs.

— Oui, il est même un peu défabré.
— J'ai l'intention de le mettre à neuf...
— A la bonne heure !
— A neuf cents francs...

Le locataire refoule une pensée de meurtre.

BRULE-MAISON.

PETITE CORRESPONDANCE

A. M. C. à Coudekerque. N'avons pas grande confiance. Expliquez-nous causes abstention — *Musicien d'ambulance*. Nous vous conseillons de rentrer le plus vite possible, place pourrait être prise. — *L. D. 102*. Non.

LE FACTEUR.

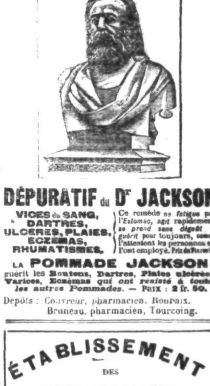

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES,

Ce remède ne fatigue pas l'Estomac, agit rapidement, se prend sans dégoût et guérit pour toujours, comme l'attestent les personnes qui l'ont employé. Prix du Flacon 5f.

LA POMMADE JACKSON

guérit les Boutons, Dartres, Plaies ulcérées, Varices, Eczémas qui ont résisté à toutes les autres Pommades. — PRIX : 2 fr. 50.

Depôts : Couvreur, pharmacien, Roubaix.
Bruneau, pharmacien, Tourcoing.

ÉTABLISSEMENT DES EAUX ET BOUES DE SAINT-AMAND (Nord)

Ouvert du 1er Juin au 15 Septembre

Paralysies, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Gravelle, Phlébite

Pour tous renseignements s'adresser à M. GRÉGOIRE DIRECTEUR

SOURCE VAUBAN

POMMADE ANTIDARTREUSE

La meilleure, et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Demangeaisons, les pellicules, la pelade.

2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.

M. VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée

AVIS IMPORTANT. — Toutes les pommades, tous les onguents, sans exception sont nuisibles pour toutes les plaies, surtout pour les Ulcères Variqueux. — A ce propos, défiez-vous des « soi-disant guérisseurs » et de leurs dépuratifs inutiles ou dangereux.

Consultations pour les maladies de la Peau tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gerant : E. DUGARDIN